ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Les chiffres du chômage
Mars 2020

Dans le canton de Neuchâtel

Taux de chômage[1]	Taux de chômage jeunes[2]	Taux de chômage seniors[3]
4.1 % ↗	4.3 % ↗	3.6 % ↗

Chômeurs[4]	Chômeurs de longue durée[5]	Demandeurs d'emploi[6]
3 827 ↗	690 ↗	5 585 ↗

Taux de chômage en hausse au mois de mars et recours massif à la réduction de l'horaire de travail (RHT)

Au 31 mars 2020, les effectifs de demandeurs d'emploi (+150) et de chômeurs (+153) ont augmenté pour s'établir respectivement à 5'585 et 3'827 personnes. Le taux de chômage cantonal augmente ainsi de 0.2 pt et atteint 4.1%.
Au niveau de la Suisse romande, une forte augmentation du taux de chômage de 0.6 pt est à relever avec un taux se fixant à 4.1%. Les cantons romands les plus touchés sont Valais (+0.5 pt), Genève (+0.6) et Vaud (+0.7). Au niveau national, l'augmentation est également marquée avec une hausse du taux de chômage de 0.4 pt à 2.9 %.

Selon les activités économiques, les augmentations les plus marquées concernent les activités de l'hébergement et de la restauration (+30), les activités de l'horlogerie (+23), les activités du commerce de gros et réparation automobile (+19), les activités de la construction (+16) ainsi que les autres activités manufacturières (+13).

Les effets de la crise liée au covid-19 se manifestent ainsi dans les chiffres du chômage. Alors que le mois de mars enregistre habituellement une baisse du taux en raison de l'inversion des facteurs saisonniers, cette année, tous les cantons affichent un taux de chômage en hausse. De plus, le Conseil fédéral, dans son ordonnance liée au covid-19, a pris des mesures afin d'éviter les arrivées en fin de droit. Ainsi, la durée d'indemnisation des ayants droit est prolongée d'au maximum 120 indemnités avec effet rétroactif au 1er mars[i].

Dans le canton de Neuchâtel, la hausse du taux de chômage au mois de mars est modérée (+0.2 pt). Toutefois, un nombre toujours plus important d'entreprises ont recours au chômage partiel (RHT). Ainsi, du 1er au 31 mars, 1'813 autorisations de RHT ont été délivrées aux entreprises neuchâteloises. De plus, au 31 mars, 29'311 travailleurs étaient au bénéfice d'une autorisation RHT, ce qui représente, selon nos estimations, près de 30% de la main d'œuvre du canton. Ces chiffres liés au chômage partiel illustrent l'ampleur des effets de la crise sanitaire sans précédent sur l'économie neuchâteloise.

[i]: A noter que les chiffres sur les chômeurs arrivés en fin de droit contenus dans ce communiqué (97 personnes) concernent le mois de janvier et ne sont donc pas couverts par cette mesure spéciale. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois.

L'ensemble des légendes se trouve à la fin du document

Taux de chômage

	Mars 2020	Variation mensuelle (en pt)	Variation annuelle (en pt)
Neuchâtel	4.1%	0.2	0.3
Suisse romande[7]	4.1%	0.6	0.7
Suisse	2.9%	0.4	0.5

Nombre de chômeurs selon la durée

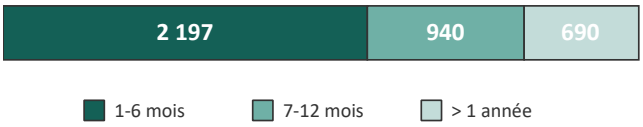

Taux de chômage selon la région

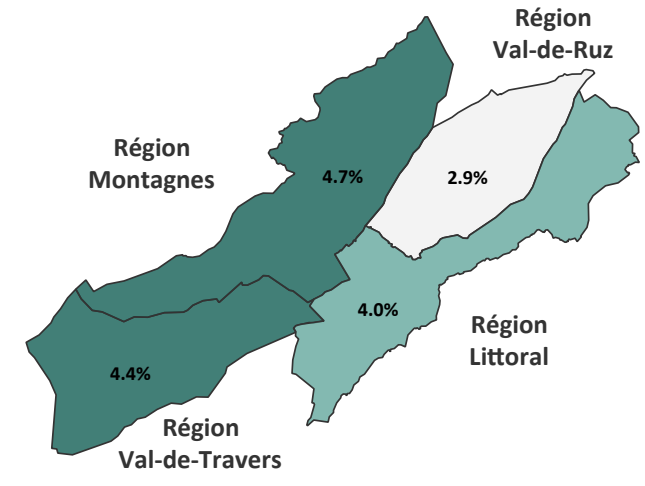

© 2020 Mapbox © OpenStreetMap

Évolution des effectifs

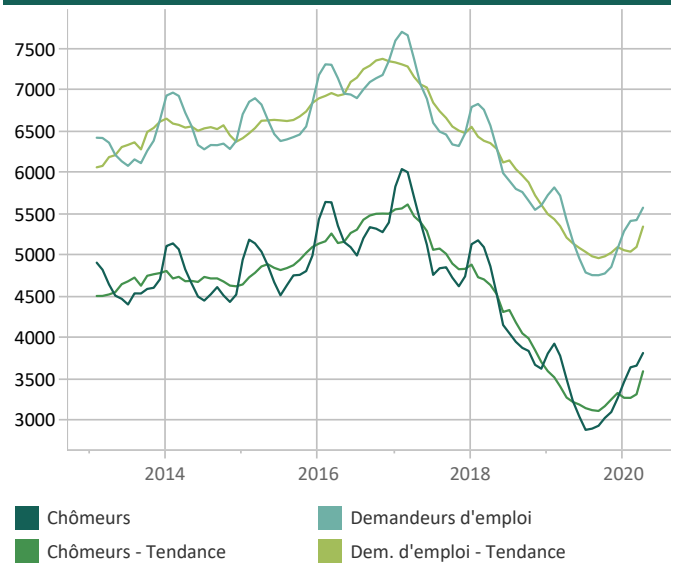

Lien utile : Statistiques détaillées et interactives : www.ne.ch/StatChomage

Chiffres clés et évolutions mensuelles

575	337	97	68.9%
Places vacantes[8]	Emplois retrouvés[9]	Arrivées en fin de droit[10]	Part des personnes indemnisées[11]

Profils des chômeurs

Selon le sexe

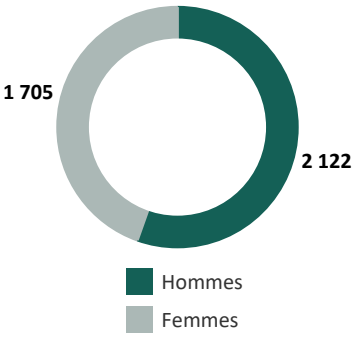

Selon l'origine

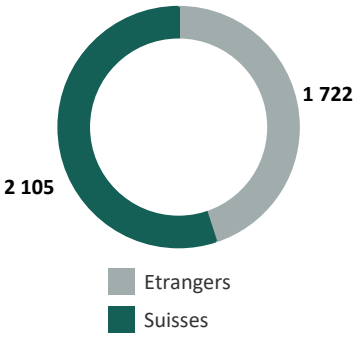

Selon la formation

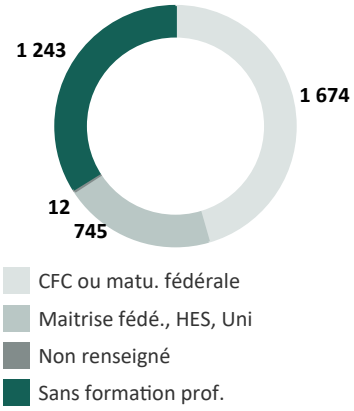

Selon l'âge

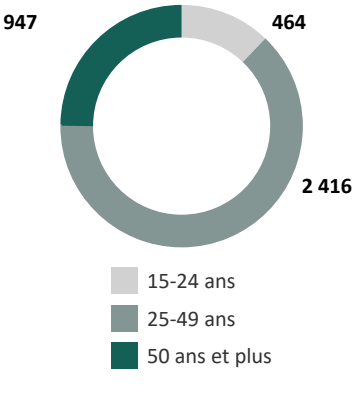

Activités économiques[12] avec les plus grands effectifs de chômeurs

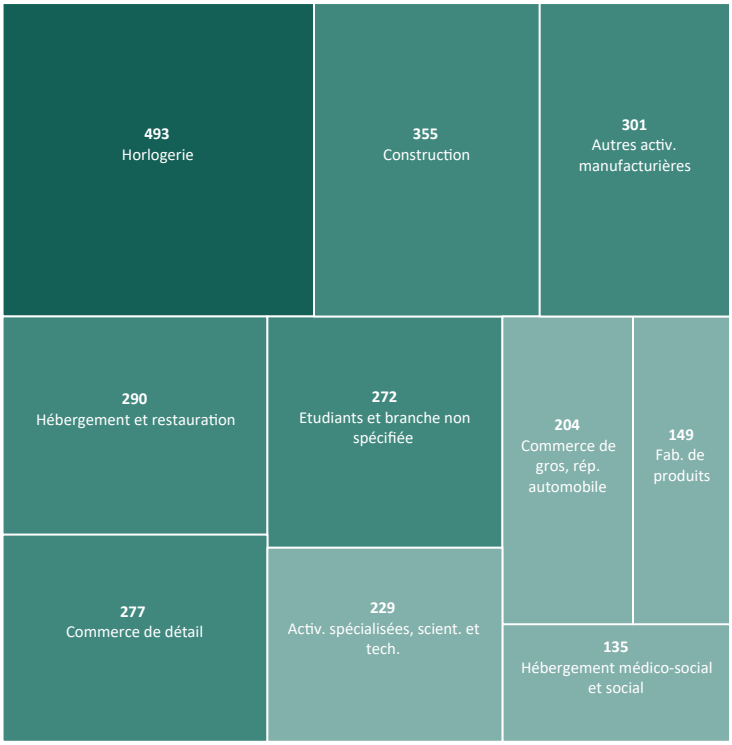

Le regroupement selon les activités économiques (NOGA) vient remplacer l'ancienne version basée sur la dernière profession exercée

La version interactive est disponible sous www.ne.ch/StatChomage

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

..

Service de l'emploi
Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique
M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

LEGENDES :

SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

1) Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2012 à 2014
2) Moins de 25 ans
3) Plus de 55 ans
4) Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement
Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage
5) Personne inscrite à l'ORP et au chômage depuis plus de 12 mois
6) Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi
7) Région composée des cantons de Neuchâtel, Fribourg, Genève, Jura, Valais et Vaud
8) Nombre de postes à repourvoir sur le marché du travail annoncés à l'ORP pendant le mois
9) Nombre de personnes ayant annulé leur dossier auprès de l'ORP au motif d'une reprise d'un emploi
10) Personnes inscrites auprès de l'ORP ayant épuisé leurs indemnités ou étant arrivées à la fin de leur délai-cadre.
Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
11) Pourcentage de personnes inscrites auprès de l'ORP et touchant des indemnités par rapport à l'ensemble de l'effectif des personnes inscrites. Les chiffres sont basés sur les données des caisses de chômage et ne sont disponibles qu'avec un décalage de deux mois avec d'éventuels changements rétroactifs.
12) Branche économique de l'entreprise dans laquelle le chômeur a travaillé avant son inscription à l'ORP.

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL